



**Horizon d'investissement des actionnaires: quel impact pour les entreprises cotées ? avec Alexandre Garel et Arthur Petit-Romec**

**INFORMATIONS PRATIQUES**

FORMAT  
**Matinale**

DATE  
**7 juin 2016**

LIEU  
**48 rue Notre Dame des Victoires  
75002 PARIS**

PARTICIPATION  
**75 € HT**  
*(Association Loi 1901,  
non assujettie à la TVA)*

INSCRIPTION  
**[www.eifr.eu](http://www.eifr.eu)**

CONTACT  
**[contact@eifr.eu](mailto:contact@eifr.eu)**

La crise financière de 2007-08 a mis en lumière le court-termisme des banques, des dirigeants ou des marchés et a fait émerger une demande grandissante pour une finance de long-terme et plus responsable. L'Etat français, notamment par la promulgation de la loi Florange, cherche à encourager l'actionnariat long-terme. Cette tendance favorable à l'actionnariat de long-terme ne se borne pas à la France et pose des questions de fond : Qu'est-ce qu'un investisseur de long-terme/court-terme ? Quels sont les critères déterminants de l'horizon d'investissement pour un investisseur ? Quels sont les mécanismes par lesquels l'horizon des actionnaires peut influencer les décisions des entreprises ? Finalement, quelle est la meilleure façon d'attirer des investisseurs de long-terme ?

Après un premier état des lieux de l'horizon des actionnaires, seront abordées les différentes manières de mesurer l'horizon et les mécanismes par lesquels l'horizon des investisseurs influence les décisions des entreprises. Dans un deuxième temps, seront présentés les résultats de trois études que les intervenants ont conduites sur l'horizon des investisseurs : ils y analysent d'abord le rôle joué par les investisseurs de court-terme dans la crise financière et leur impact sur la performance des banques pendant la crise. Ensuite, ils s'attarderont sur l'effet des investisseurs de long-terme sur la promotion d'actifs intangibles, créateurs de valeur à long-terme (cas de la satisfaction des salariés). Et enfin, ils étudient l'impact des investisseurs de long-terme sur les réactions de marchés aux annonces de résultats, la capacité du cours de bourse à refléter la valeur fondamentale et les fluctuations du cours de bourse en temps de crise. En conclusion, ils partageront leur vision sur la meilleure façon d'encourager l'actionnariat de long-terme (attirer des investisseurs de long-terme externes à l'entreprise vs augmenter la durée de détention des actionnaires en place).

**PUBLIC VISÉ**

- Investisseurs obligataires
- Emetteurs
- Directions générale, stratégie, financière, commerciale





## BIOGRAPHIES



### Alexandre GAREL

#### **Chercheur en Finance, ESCP Europe – Labex Réfi**

Alexandre Garel est diplômé du Collège d'Europe et chercheur en Finance à l'ESCP Europe ainsi qu'au Laboratoire d'Excellence sur la Régulation Financière. Sa recherche est dédiée à l'horizon d'investissement des actionnaires et son impact sur les décisions des entreprises. Il a récemment assuré la direction scientifique d'une étude KPMG sur les investisseurs de long-terme en France.



## **Arthur PETIT-ROMECC**

### **Chercheur en Finance, ESCP Europe – Labex Réfi**

Arthur Petit-Romec est diplômé du triple master ESCP-Europe-City University-Carlos III Universidad, du master « Monnaie, Banque, Finance » de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et d'un doctorat en Finance de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (sous la direction de Christophe Moussu). Il est membre de l'axe de recherche Finance et Société au sein du Labex ReFi. Sa recherche porte sur les liens entre incitations et la prise de risque dans les banques, sur les effets réels de l'horizon des actionnaires et sur la responsabilité sociale des entreprises.



NOTES



## Objectifs & Missions

Développer et promouvoir une « *smart regulation* » à travers l'échange entre régulateurs et régulés.

- Favoriser le dialogue entre régulateurs et régulés,
- Organiser des conférences et séminaires pour améliorer la compréhension en matière de régulation financière,
- Contribuer à diffuser et à valoriser la recherche sur la régulation financière,
- Promouvoir la mise en œuvre des meilleures pratiques de la régulation financière en France et à l'étranger.

## L'activité de l'EIFR

Périmètre couvert : régulation générale, marchés financiers, banque, assurance, gestion d'actifs, entreprises et financement de l'économie, économie durable, international

### Conférences à Paris autour d'experts de la régulation :

- Matinales actualité : Députés européens, Rapporteurs sur les directives européennes, Régulateurs, des Experts présentent leur vision,
- Matinales recherche : un Académique présente ses travaux de recherche,
- Les RDV de la régulation : des Avocats exposent les points d'actualité.
- Ateliers : Ils traitent en 2 heures de thématique métier impacté par les évolutions de la réglementation et l'implémentation du calendrier prudentiel (format qui combine l'expertise d'un cabinet de conseil et un retour d'expérience client).

### Séminaires de formation :

- Séminaires spécialisés pour les professionnels de la régulation et des risques (pour réunir dans un contexte d'échange régulateurs et régulés),
- Séminaires généraux sur la régulation financière pour les décideurs économiques et politiques (prochainement).

### Actions à l'international pour promouvoir le modèle de régulation français et européen :

- Conférences internationales,
- Accueil de délégations de régulateurs étrangers.

## Membres fondateurs :

Création en 2008 à l'initiative de Paris EUROPLACE avec les principaux acteurs de la place financière





## CHIFFRES CLES

En 2015, l'EIFR aura organisé au total 33 évènements et rassemblé plus de 1850 personnes :

- 10 Séminaires : 615 participants
- 15 Matinales : 810 participants
- 8 Ateliers : 330 participants
- 1 Conférence annuelle : 100 participants
- 16 Conférences internationales : à Paris, Moscou, New York, Francfort, Washington, Lyon, Sotchi, Cracovie, Londres, Bruxelles, Rome

L'EIFR depuis son lancement en 2008, a organisé près de 190 évènements et touché plus de 10.000 participants.

### CALENDRIER

<u>Matinale</u> – Horizon d'investissement des actionnaires: quel impact pour les entreprises cotées ? avec Alexandre Garel et Arthur Petit-Romec	<b>7 juin 2016</b> Paris
<u>Séminaire</u> – Les Rendez-vous de la régulation financière et de la conformité - 8ème édition	<b>14 juin 2016</b> Paris
<u>Séminaire</u> – Blockchain en actions : usages et limites	<b>1er juillet 2016</b> Paris

### INSCRIPTIONS

Retrouvez toute l'actualité de la régulation financière internationale (agenda européen et international, news, derniers textes réglementaires, conférence française et internationales, documents de référence, articles de recherche, etc...) le sur notre site internet et les réseaux sociaux.

